A QUATRE DIMENSIONS

Société à responsabilité limitée au capital de 5 091.80 euros
Siège social : 3 rue Meissonnier 93500 PANTIN
430 384 446 RCS BOBIGNY

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA GÉRANCE DU 31 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois,
Le 31 décembre,
Au siège social,

Le soussigné :

Monsieur Luc PONTHIEUX,
demeurant 16 rue Jules Ferry 93230 ROMAINVILLE,

Gérant de la société A QUATRE DIMENSIONS, société à responsabilité limitée au capital de 5 091.80 euros, divisé en 334 parts sociales, rappelle que :

- aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 novembre 2023, la collectivité des associés a décidé de réduire le capital social à concurrence de 2 530.65 euros pour le ramener de 7 622.45 euros à 5 091.80 euros, par voie d'annulation des parts rachetées à Madame Melany BERNARD, moyennant un prix unitaire de 41.1445 euros, soit un prix total de 6 830 euros et ce, sous la condition suspensive de l'absence d'opposition émanant des créanciers ou du rejet de celles-ci par le tribunal de commerce, ou en cas d'oppositions valables, que celles-ci n'excèdent pas une somme de 1 000 euros ;

- le procès-verbal susvisé a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Bobigny le 19/12/2023 ;

- à la date du 31 décembre 2023, soit à l'expiration du délai d'un mois fixé à l'article R. 223-35 du Code de commerce, aucune assignation formant opposition n'a été signifiée à la Société ;

Et constate en conséquence que la réduction du capital est définitivement réalisée à cette même date du 31 décembre 2023, ainsi que la modification corrélative des statuts.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Luc PONTHIEUX
Gérant